Services institutionnels

Nous sommes heureux de présenter notre nouvelle solution complète pour la gestion du patrimoine. Quelle que soit l'entité de la Banque Laurentienne avec laquelle vous collaborez actuellement, vous pouvez maintenant profiter de tous nos produits et solutions de gestion des placements pour demeurer concurrentiel. Qu'il s'agisse d'une expertise centralisée ou de produits et services intégrés, en tant que partenaire, nous pouvons vous aider à accélérer votre croissance et à compléter votre offre.



Renseignements sur le programme

En plus d'une vaste gamme de canaux, de produits et de services, nous offrons des réductions de coûts pour vous et vos clients.

Gestionnaires de portefeuille



Canaux disponibles

- ACCFM
- AMF



Services, comptes et options de frais

 Services de courtier chargé de comptes

Comptes disponibles:

 Comptes d'épargne libres d'impôt et régimes collectifs enregistrés et non enregistrés

Options de tarification du compte :

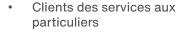
Frais de compte, frais de gestion



Négociation et souscription

OCRCVM

- Négociation d'actions institutionnelles
- Services bancaires d'investissement
- Souscription de titres du gouvernement et de sociétés
- Négociation de FNB (ACCFM/AMF)
- Services de courtage à escompte





Autre

- Solutions de gestion de portefeuille
- · Services de simple fiducie
- Recherche économique
- Portails Web pour conseillers et investisseurs

Réduire les coûts pour vous et vos clients

- Le service de transition des gestionnaires de portefeuille offre un transfert harmonieux et sans frais des comptes entre B2B Banque Services de courtiers et Valeurs mobilières Banque Laurentienne (pour les courtiers et les conseillers inscrits auprès de l'ACCFM ou de l'AMF qui deviennent gestionnaires de portefeuille). De plus, il vous permet de tirer parti de notre expérience à mesure que vous faites évoluer vos activités. Notre équipe chevronnée d'experts en la matière, nos relations actuelles avec les organismes de réglementation et notre approche normalisée peuvent vous guider tout au long du processus à suivre pour devenir gestionnaire de portefeuille.
- Le Programme de transferts-entrants offre des incitatifs financiers jusqu'à concurrence de 175 \$ par compte pour la transition à B2B Banque Services de courtiers.

Si vous souhaitez établir un partenariat avec la Banque Laurentienne afin de simplifier vos activités et de les rendre plus efficaces, veuillez communiquer :



Fernando Moleirinho, CIM, FCSI

Vice-président, Développement des affaires, Services aux Institutions – Services de Courtiers

Valeurs mobilières Banque Laurentienne

MoleirinhoF@lb-securities.ca

Bureau: 416 941-7716 Mobile: 416 553-5275



B2B Banque Services de courtiers comprend B2B Banque Services financiers Inc. (membre de l'ACCFM), B2B Banque Services de valeurs mobilières Inc. (membre de l'OCRCVM et du Fonds canadien de protection des épargnants) et B2B Banque Services aux intermédiaires Inc. (courtier établi au Québec et réglementé par l'AMF). B2B Banque Services de courtiers n'appuie ni ne fait la promotion de quelque produit, programme ou stratégie de placement que ce soit. Le présent document est destiné exclusivement aux conseillers financiers accrédités, et est à titre d'information seulement. B2B Banque est une marque de commerce utilisée sous licence.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne est une filiale à part entière de la Banque Laurentienne du Canada. La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto (TSX:LB).

Valeurs mobilières Banque Laurentienne peut agir à titre de conseiller financier, d'agent fiscal ou de souscripteur pour certaines des compagnies mentionnées aux présentes et peut recevoir une rémunération pour ses services. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et/ou ses dirigeants, administrateurs, représentants et associés peuvent détenir les titres mentionnés aux présentes et effectuer des achats ou des ventes de ces titres à l'occasion, sur le marché ou autrement.

640-08-329E (31/01/2024) 2 de 2